

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

14 MARS 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



22037552

N° d'entreprise : **0695 898 289**

Nom

(en entier) : **RECYCLO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Louvain 775 - 1140 Evere**

Objet de l'acte : Changement de siège social

L'assemblée générale est ouverte à 17 heures, sous la présidence Monsieur Alain BORIBON.

La majorité du capital étant représentée, le Président déclare que l'Assemblée est apte et habilitée à délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement du siège social de la société.

Après examen successif des points figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes, et ce à l'unanimité :

1. L'Assemblée accepte de déplacer le siège social de la société de la Chaussée de Louvain 775 à 1140 Evere à la Chaussée de la Hulpe 150 à 1170 Watermael-Boitsfort.
Le changement prendra effet au 01/02/2022.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée à 17h30.
Fait à Bruxelles le 27/01/2022.

BORIBON Alain
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2022 - Annexes du Moniteur belge